

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET'EVITER LES REJETS

## ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## ique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## taire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Code réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1131

Société : R.A.M

(51716)

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : H.S.I.S.S.I

LAHCEN

Date de naissance : 01/01/1949

Adresse : MANDAROUNA LOT 25 Sidi Mearouf Casa  
20240

Tél. : 06 61 33 04 35

Total des frais engagés :

Dhs

Code réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 15/9/2020

Nom et prénom du malade : H.S.I.S.S.I Hind Age :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Dr. S. Malak

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 23/10/2020

Signature de l'adhérent(e) :

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
15/9/2020	c	1	800000	Docteur NEJJAM Faïha PROFESSEUR DE CHIRURGIE VENÉROLOGIE SÉRIFIAIS B1 A 25/05/2020

## ~~EXECUTION DES ORDONNANCES~~

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	15/05/2020	14.64.50

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES :

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
 <b>LABORATOIRE D'ANATOMOPATHOLOGIE EL MANZALA</b> A Route d'El Manzala Casablanca - Maroc Tél: 0522 22 22 22 Fax: 0522 22 22 23	2016-09-20		200.00

## AUXILIAIRES MEDICAUX

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

## [Création, remont, adjonction]

VISA ET SACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VIGA ET GAGNET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXERCICE

Jasmine / 21 cps  
Drospirenone/Ethinylestradiol  
P.P.V. : 100,00 DH  
Bayer S.A.



JJAM Fatna  
à la Faculté  
Casablanca

DERMATOLOGUE - MÉDECINE ESTHÉTIQUE  
LASER - PUVATHERAPIE

اطنة

Jasmine / 21 cps  
Drospirenone/Ethinylestradiol  
P.P.V. : 100,00 DH  
Bayer S.A.



ية والجميل

ل

ة

لا تتجاوز

ة الأصلية

للكوز

ستصل

Casablanca, le : 15/9/2020

Mme H. ST 881 Hindu

100,00 x 3  
Jasmine



1er 16 x 21 jrs , arrêt  
7 jrs

225,00  
201  
Trio zinc

Rousse x 6 mois  
S.V. Nouvel arrêt

louer avec . Ringer

330,00  
39  
Trio zinc

gel Nouvel arrêt  
S.V.

le matin

→ ringer .

A.C.L. 3401320348655  
CNP 6931840



224,00  
3 282770 038170

Voir rabat  
See flap  
Ver no embalagem

293, Bd. Abdelmoumen (Angle E)  
.Tél.: 05 22 86 25 25 - 05 22 86 21

227.00

1 kg Titanium expert crete (S.V)

1 dm 1/2 → visage

382.50

1 kg Neoliss

15 inst - (S.V) (S.P)

1 dm 1/2 → visage

1464.50

PHARMACIE FADIL  
Dr. Hind FADIL  
19,Dollar Dribna - Bouskoura  
- CASABLANCA -  
Tél / Fax: 022 58 40 57

cteur NEJJAH Batna  
PROFESSEUR  
MATOLOGUE - VENROLOGUE  
593, Bd Abdelmoumen - Casablanca  
Tél: 0522 82525 / 0522 801 627

Dr. Mostafa MANZAH

Pharmacien Biologiste

- DES : Biochimie - Bactériologie - Virologie
- Hématologie - Immunologie - Parasitologie
- Lauréat de la faculté de Nantes (FRANCE)
- Ancien interne du C.H.U. de Nantes (FRANCE)



الدكتور مصطفى المنزه

صيدلي بيولوجي

اختصاصي في التحاليل الطبية

داخلي سابق بالمركز الصحي والجامعي بنانت (فرنسا)

خريج كلية الصيدلة بنانت (فرنسا)

Dossier ouvert le : 16/09/20

Prélèvement effectué à 08:49

Edition du : 16/09/20

Mademoiselle HSISSI HIND

Docteur FATNA NEJJAM

Réf. : 201115

## Compte Rendu d'Analyses

## BIOCHIMIE

Normales Antériorités

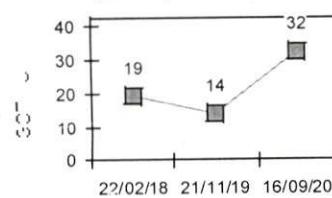
Cholestérol Total -----	2,81 * g/l	1,5 - 2
(CHOD - PAP)	Soit : 7,24 mmol/l	3,87 - 5,15
Triglycérides -----	0,77 g/l	< 1,5
(GP Oxydase / Peroxydase)	Soit : 0,88 mmol/l	< 1,7

## ENZYMOLOGIE

21/11/19  
< 31  
14

Transaminases - SGOT / ASAT ----- : 32 \* UI/l

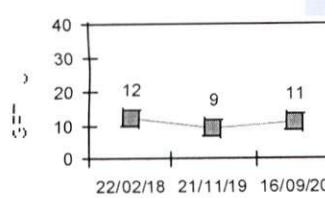
(Cinétique / IFCC)



Dates d'antériorités

Transaminases - SGPT / ALAT ----- : 11 UI/l

(Cinétique / IFCC)



Dates d'antériorités

LABORATOIRE D'ANALYSES  
EL MANZAH  
Route d'El Jadida  
Casablanca  
Maroc

# Professeur NEJJAM Fatna

Ex. enseignante à la Faculté  
de Médecine de Casablanca

DERMATOLOGUE - MÉDECINE ESTHÉTIQUE  
LASER - PUVATHERAPIE

# الدكتورة نجاء فاطنة

أستاذة سابقة بكلية  
الطب الدارالبيضاء

إختصاصية في الأمراض الجلدية والتجميل

Casablanca, le : ..... 15. 19. 2020.

Théle 481 881 4112

LABORATOIRE D'ANALYSES  
MÉDICALES EL MANZAH  
Route d'El Jadida  
Casablanca 20220  
Tél: 05 22 86 25 25

Transaminoles

Triglycérides

Cholestérol

Docteur NEJJAM Fatna  
PROFESSOR  
DERMATOLOGUE-VENÉROLOGUE  
293, Bd. Abdelmoumen  
Tél: 05 22 86 25 25 - 05 22 86 26 27



# LABORATOIRE EL MANZAH D'ANALYSES MEDICALES

115, ROUTE D'EL JADIDA, CASABLANCA

TEL : 0522 23 53 28 / 0522 23 83 46

FAX : 0522 23 35 58 / ICE:000449340000095 / IF:42404900

## **Note d'honoraires**

Casablanca le 16 septembre 2020

Mademoiselle HSISSI HIND

FACTURE N°	1429
------------	------

### Analyses :

Cholestérol total -----	B	30	
Triglycérides -----	B	50	
Transaminases -----	B	100	Total : B 180

### Prélèvements :

Sang-----	Pc	1,5
-----------	----	-----

TOTAL DOSSIER	200,00 DH
---------------	-----------

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Deux Cents Dirhams

